

Procès-verbal du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR LE BUDGET 2016  
DU 21 DÉCEMBRE 2015**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARGENTEUIL  
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire pour le budget 2016 du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 21 décembre 2015 à 18 h 30, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Michel Boyer, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Monsieur André Durocher, Monsieur Howard Sauvé, Madame Dawn Charles, Monsieur David Hudson et Madame Brenda Dawson.

Le membre du conseil absent est :  
Monsieur Fred Beaudoin.

Madame Sarah Channell, directrice général et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

Le maire déclare la présente séance ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2015-12-272

**2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**

**Considérant** que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'article 153 du *Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1)*;

**Considérant** qu'ils confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Howard Sauvé

**APPUYÉ PAR :** monsieur David Hudson

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5)

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

- 1. Ouverture de la séance**
2. Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'exercice fiscal 2016
4. Adoption du Règlement 2015-09 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2016
5. Période de questions
6. **Levée de la séance**

**ADOPTÉE.**

2015-12-273

**3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2016**

**Considérant** les orientations du conseil municipal ayant comme objectif de maintenir cette année le taux de la taxe municipale et le compte de taxes sous l'indice des prix à la consommation;

**Considérant** que la Municipalité de Mille-Isles pourvoit à des dépenses au cours de l'année 2016, et que pour combler la différence entre

Procès-verbal du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR LE BUDGET 2016  
DU 21 DÉCEMBRE 2015**

lesdites dépenses et les revenus déterminés non fonciers il est requis de prélever, sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, une somme suffisante pour équilibrer le budget.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur André Durocher

**APPUYÉ PAR :** monsieur David Hudson

**ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5)**

**D'ADOPTER** le budget pour l'exercice financier 2016 au montant de 2 896 200 \$.

**ADOPTÉE.**

2015-12-274

**4. Adoption du Règlement 2015-09 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2016**

**Considérant** qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du mercredi 4 novembre 2015 par monsieur Fred Beaudoin;

**Considérant** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil municipal conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), et qu'en conséquence il y a dispense de lecture;

**Considérant** que le règlement a été mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur Howard Sauvé

**APPUYÉ PAR :** monsieur André Durocher

**ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5)**

**D'ADOPTER** le Règlement 2015-09 concernant le budget et la taxation pour l'exercice fiscal 2016.

**ADOPTÉE.**

**5. Période de questions**

Les personnes qui le désirent adressent leurs questions au président de l'assemblée.

2015-12-275

**6. Levée de la séance**

À 19 h l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur David Hudson

**APPUYÉ PAR :** monsieur Howard Sauvé

**ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5)**

**DE CLORE** et lever la présente séance.

**ADOPTÉE.**

Procès-verbal du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR LE BUDGET 2016  
DU 21 DÉCEMBRE 2015**

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Sarah Channell  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Michel Boyer  
Maire et  
président d'assemblée  
adjointe

Josée Hébert  
Greffière et  
Secrétaire-trésorière

Je, Michel Boyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Boyer  
Maire et président d'assemblée

Procès-verbal du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR LE BUDGET 2016  
DU 21 DÉCEMBRE 2015**